

Un traitement antiviral (Paxlovid) est disponible pour les personnes présentant un risque accru dû à la COVID-19

Connaître vos risques et vous faire évaluer.

S'ils sont administrés dans les 5 jours suivant l'apparition des symptômes, les traitements disponibles peuvent aider à empêcher le développement d'une maladie grave.



Qui devrait recevoir ce traitement?

Utilisez l'outil d'évaluation pour le traitement antiviral de l'Ontario pour déterminer si vous devriez vous faire évaluer en vue d'un traitement :

covid-19.ontario.ca/covid-traitement-depistage

Le Paxlovid est administré aux personnes présentant un risque accru de développer une maladie grave due à la COVID-19.

Votre risque de développer une maladie grave est déterminé en tenant compte à la fois de votre état de santé, de votre âge et de votre statut vaccinal et selon l'évaluation d'un fournisseur de soins de santé.

Vous pourriez présenter un risque accru si vous êtes :

- ✓ Une personne immunodéprimée (ayant un système immunitaire affaibli par une pathologie ou des médicaments);
- ✓ Une personne âgée de 70 ans et plus;
- ✓ Une personne âgée de 60 ans et plus ayant reçu moins de trois doses de vaccin;
- ✓ Une personne âgée de 18 ans ou plus ayant reçu moins de trois doses de vaccin et présentant au moins un facteur risque.



Les facteurs de risque comprennent ce qui suit :

- Diabète;
- Obésité;
- Maladie cardiaque;
- Hypertension;
- Insuffisance cardiaque;
- Maladie respiratoire (y compris mucoviscidose);
- Maladie rénale;
- Déficience intellectuelle ou développementale;
- Infirmité motrice cérébrale;
- Drépanocytose;
- Maladie hépatique;
- Grossesse.

Votre fournisseur de soins primaires ou un autre fournisseur de soins de santé pourra vous dire si vous présentez un risque accru de maladie grave due à la COVID-19.



**Santé
Ontario**



Comment me faire évaluer en vue d'un traitement?

Tout d'abord, vérifiez vos symptômes : covid-19.ontario.ca/fr/expose#symptomes.

Si vous pensez présenter un risque accru de développer une maladie grave et que vous avez des symptômes de la COVID-19, vous pouvez :

- communiquer avec votre fournisseur de soins primaires (médecin de famille ou infirmier praticien);
- vous rendre dans un centre d'évaluation clinique de la COVID-19 : covid-19.ontario.ca/centres-depistage;

Communiquer avec votre centre de dépistage si vous n'avez pas accès rapidement à un fournisseur de soins primaires ou si vous vivez dans une collectivité n'ayant pas de centre d'évaluation clinique; les centres de dépistage peuvent être en mesure d'assurer l'administration de votre traitement, pour de plus amples renseignements : covid-19.ontario.ca/centres-depistage.

Vous pouvez également contacter ConnexionSanté Ontario si vous avez des questions ou avez besoin d'aide. Appelez le 811 (ATS sans frais : 1-866-797-0007) ou visitez healthconnectontario.health.gov.on.ca/static/fr-ca/guest/home pour discuter en ligne avec une infirmière.

Veillez amener les éléments suivants à votre évaluation en vue d'un traitement :

- ***une liste des médicaments que vous prenez, y compris les médicaments avec et sans ordonnances, les vitamines et les plantes médicinales;***
- ***une liste de vos problèmes de santé importants.***

Vous devrez avoir un résultat positif à un test de COVID-19 pour recevoir le Paxlovid (test PCR, test moléculaire rapide ou test antigénique rapide). Toutefois, vous n'avez pas besoin d'avoir un résultat positif avant de prendre contact. Un professionnel de la santé vous aidera à obtenir un test si vous en avez besoin.

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible?

1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, info@ontariohealth.ca

N'attendez pas que vos symptômes s'aggravent. Le traitement par Paxlovid doit commencer dans les cinq jours suivant l'apparition des symptômes pour être efficace.



Qu'est-ce que le Paxlovid et comment fonctionne ce traitement?

Le médicament est mis gratuitement à la disposition des titulaires d'une ordonnance délivrée par un fournisseur de soins de santé. Il n'est pas nécessaire de présenter une carte de l'ASO pour obtenir du Paxlovid.

Il s'agit d'une combinaison de deux médicaments (nirmatrelvir et ritonavir) qui agissent ensemble :

- ✓ Le nirmatrelvir empêche le virus de la COVID-19 de se reproduire;
- ✓ Le ritonavir permet d'éviter que le nirmatrelvir soit dégradé trop rapidement.

Lors d'un essai clinique, le Paxlovid a réduit le risque d'hospitalisation ou de décès de 89 % chez les personnes présentant un risque accru de maladie grave due à la COVID-19.

La Paxlovid peut nuire à l'effet d'autres médicaments couramment utilisés. Un fournisseur de soins de santé, souvent à l'aide d'un pharmacien, peut apporter des changements à votre traitement afin que vous puissiez prendre le Paxlovid en toute sécurité.

Votre fournisseur de soins de santé pourrait vous prescrire un traitement antiviral différent si vous ne pouvez pas prendre de Paxlovid.

En savoir plus :

covid-19.ontario.ca/fr/traitements-contre-la-covid-19

Remarque : Les traitements ne remplacent pas la vaccination. Votre meilleure défense contre une forme grave de la COVID-19 est de vous faire vacciner.



**Santé
Ontario**

CPCE5038